Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: coing: Trois mois. : 13.50 Six mois. . . 26.>> Un an . . . 50.>>

lalais, Semme, Aisne, ce et l'Htranger, les frais de poete

Le prix des Abonnements est payable . — Tout abennement conscion d'avis contraire.

BOURSE DE PARIS DU 5 FÉVRIER

purs à terme de t h. 10, communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUN, 60, rue Ri-chelieu, Paris. VALEURS du jour précéd 3 om amortissable. 113 075 12 20 266 25 1285 00

Ture is 010
Act. Nord d'Espagne
Act. Gaz.
Act. B. de Paris P.-B.
Act. Mob. Français.
Act. Autrichiens.
Act. Mob. Espagnol. 200 25 1287 50 701 25 490 00 143 75 520 00 737 60 693 75 240 00 773 78 240 00 773 80 603 75 603 75 603 75 603 75 70 15 16 81 1 Act. Mob. Espagnol.
Act. Suez
Act. Banque Ottom.
Oblig. Egypt. uni
Act. Fen. France.
Florin d'Autriche
Act. Saragosse.
Emp. Russe 1877.
Delegations Suez.
Florin Hongrois
Hspagne extérieur
Consolidés. 697 477 242 771 64 345 84 612

Consolides. Cea cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 12, chez MM. A. Marre et II. Blum, 176, rue du Collége, à Roubaix.

MIDSE DE DADIS

ESTONE SERVICE

atin 0.33 3.33 0.33 4.41, 1.35, 4.4, atin, 1.36, .0 , 5.00, wer, 30, .20, 4.5, 6.04, .30, .20, 8.26, atin, 1.30, .27, .27, .27, .27, .27, .27, .27, .28, .204, .27, .27, .28, .204, .27, .27, .28, .204, .27, .27, .28, .204, .27, .27, .28, .204, .27, .28, .204, .27, .28, .204, .27, .28, .29, .204, .27, .28, .29, .204, .27, .28, .29, .204, .27, .28, .29, .204, .27, .28, .29, .204

(Service gowvernemental)	5 FÉV.	4 FÉV.	
3 0/0 3 0/0 amortissable 4 1/2 0/0. Emprunts 5 0/0.	77 35 79 95 ./. 109 30 112 85		
de Journal de Roubain	5 FÉV.	4 FÉV.	
Act. Banque de France.	3050 001	3050 00	
 Sociétégénérale. Créd. f. de France. 	477 00 767 00	478 00 771 00	
» Chemin autrichien.		520 00	
n Lyon	1095 00	1090 00	

Act.	Banque de France.	3050	001	3050	00
	Société générale	477	00	478	00
30	Créd. f. de France.	767	00	771	00
*	Chemin autrichien.	521	00	520	00
38	Lyon	1095	00	1090	00
30	Est	682	00	681	00
30	Ouest	770	00	770	00
	Nord	1380	00	1375	00
	Midi	828	00		00
	Suez	693	00	697	0
6 %	Péruvien	00	00		010
Act.	Banq. ottom. (anc.)	000	00		01
20	Bang. ottom. (nou.)	476	00	477	00
	res court	25 19	00		50
Créd	Mob. (act. nouv.)	488	00		00
Turc		12	12	12	20

DÉPÊCHES COMMERCIALES

New-York, 5 février. Change sur Londres, 4,84 25; change sur Paris, 5,15 ""; 100. Café good fair, (la livre) 14 114, 14 112. Café good Cargoes, (la livre) 15 118, 15 318.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C°, présentés à Roubaix par M. Bulteau-Gry-

Havre, 5 février. Ventes 400 b. Marché calme. Liverpool, 5 février. Ventes 8,000 b. Marché inchangé.

Manchester, 5 février Déprimé. New-York, 5 février.

New-York, 9 112. Recettes 99,000 b. New-Orléans low middling Savannah

ROUBAIX 5 FÉRVIER 1879

BULLETIN DU JOUR

M. Waddington est parvenu à constituer le nouveau cabinet. Les négociations ont été assez difficiles par suite des compétitions de personnes et des exigences de certains groupes. Il paraît enfin décidé que M. Le Royer, vice-président du Sénat, prendra le porteieuille de la Justice; M. Lepère, celui de l'Agriculture et du Commerce, et M. Jules Ferry devient ministre de l'Instruction publique et des Beaux-

Arts.
L'amiral Pothuau, persistant à se retirer, serait remplacé à la marine par
l'amiral Jauréguiberry.
Léon Say

Enfin, on prétend que M. Léon Say ne consentirait à garder son porte-feuille qu'à la condition que tous les membres du cabinet adhèreraient au tarif général des Douanes présenté à l'adhésion de la Chambre. Or, plu-sieurs membres du nouveau ministère et notamment M. Jules Ferry sont notoirement hostiles aux propositions libre-échangistes, déposées par M. le ministre des finances et qui ne sont pas de nature à favoriser l'industrie

Il ne faut pas se dissimuler que de puis quelques années, il s'est produit un grand revirement dans les opinions de la majorité en matière économique. Autrefois, tous les républicains étaient libre-échangistes; aujourd'hui on re-marque un revirement de plus en plus accusé sous ce rapport dans les rangs de la gauche. Il est de fait que les ta-bleaux des douanes, la situation de notre industrie, les plaintes à peu près générales des districts manufacturiers, ont concouru à prouver une fois de plus qu'il y a loin de la théorie à la pratique et qu'on ne peut, du jour au lendemain, bouleverser un système douanier aussi facilement qu'on peut renverser un gouvernement. Les libreéchangistes les plus avancés préten-dent qu'ils veulent avant tout défen-

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

dre les intérêts des consommateurs sans se préoccuper du travail national, c'est un raisonnement assez peu patriotique dont l'application absolue nous conduirait à une décadence forcée, pour notre industrie, notre agri-culture et surtout pour notre marine marchande, cette pépinière de notre

marine militaire.

La question douanière va être posée La question douaniere va être posée devant les deux Chambres, et malheureusement, il y a peu d'orateurs assez compétents des tarifs douaniers pour une vive clarté sur ce grave débat.

Espérons néanmoins que la question des souffrances de notre industrie nationale sera traitée d'une manière ap-profondie et que les théoriciens laisseront la parole aux praticiens qui vien-dront tenir à la tribune le langage du

bon sens et de la sagesse.
Les journaux de Berlin et de Vienne annoncent que l'Autriche, pour rendre plus étroites ses relations d'amitié avec l'Allemagne vient de renoncer officiell'Allemagne vient de renoncer officiel-lement à réclamer la mise en vigueur de l'arti V du traité de Prague, relatif à la retrocession du Sleiwig du Nord. Ce sont les héroïques vaincus de Dup-pel, qui paient les frais de l'entente austro-allemande. Cette concession de l'Autriche ne lui portera pas bon-beur.

Oublions! oublions!

Lorsqu'après avoir connu toutes les grandeurs de ce monde et touché pour ainsi dire à tous ses sommets, M. de Chateaubriand s'en alla planter sa tente dans le Journal des Débats pour se consoler des ennuis dont l'avaient accablé son ambassade à Berlin et son rapide passage au mi-nistère des affaires étrangères, il

nistère des affaires étrangères, il laissa tomber de sa plume une vérité profonde : « La vie, écrivit-il, ne va pas sans de grands oublis.

Oublier, en effet n'est-ce pas pour tout le monde ici-bas le secret, nous allions presque dire la nécessité première de l'existence, et quel est celui d'entre nous qui pourrait se faire fort de longtemps chemiser parmis es contemporents. temps cheminer parmi ses contemporains sans désillusions et sans amertume s'il ne se déclarait prêt d'avance à fermer bien souvent la porte à ses souvenirs.

Si jamais l'axiome émis par le grand écrivain a été d'une application indispensable, c'est surtout à l'époque où nous vivons, et parmi les hommes de notre époque, s'il en est auxquels il s'impose d'une façon plus directe et pour ainsi dire plus impérieuse qu'aux autres, c'est bien certainement au nouveau Président de la Répub lique française et au nouvean président de la Chambre des députés.

Vice-président de l'Assemblee na-tionale en 1848, M. Grévy proposait d'éliminer le Président de la République, Monctionnaire aussi dangereux pour la liberté qu'inutile à la direction des affaires, et voilà que M. Grévy accepte aujourd'hui ces mêmes fonctions dont il affirmait autrefois si haut le péril et l'inutilité! Pour le Prénaut le peril et l'initiale? Pour le Pre-sident de la République actuelle n'est-ce pas le cas d'effacer au plus vite dans son passé toutes traces du vice-président de l'Assemblée nationa-le de 1848, et de quel œil se peuvent regarder, lorsqu'ils se trouvent en face ce présent et ce passé! Flétrissant du haut de sa droiture et de con bonnétaté les hommes du le

et de son honnéteté les hommes du 4 septembre en général, et les agisse-ment révolutionnaires de M. Gambetta en particulier: « Vous mourrez dans la peau d'un insurgé, » disait M. Jules Grévy au nouveau président de la Chambre. Quelle serait la nature des rapports entre les deux présidents si nul des deux ne consentait à oublier, l'un qu'il a été le flétrisseur, l'autre

qu'il à été le flétri? eu la ete le netri?

Et M.Gambetta,à son tour, que d'oublis de lui-même ne lui va-t-il pas falloir s'imposer! Que d'anciens Gambetta ne sera-t-il point obligé de jeterfen toute hâte à la mer pour épargner au nouveau Gambetta la rougeur et l'enpui de lour representre.

nui de leur rencontre.

A la mer, sans nul doute, le Gambetta de Belleville; quelle honte pour le président de la Chambre s'il le trouvait sur sa route, escorté des nouvelles couches sociales évoquées par lui! A la mer aussi le Gambetta de Grenoble, à la mer de Gambetta du Grand-Hôtel! De quel front le président de la Chambre se présenterait-il, par exemple, chez le président de la République, s'il devait y traîner après lui tous les Gambetta que l'on sait, et le Gambetta dont l'ambition est de désorganiser l'armée, en mettant, aubesoin, à sa tête des avocats et des pharmaciens, et le Gambetta dont le but suprême et de discréditer la magistrature en la rendant amovible et servile, le Gambetta dont l'idée fixe est d'arriver enfin, grâce au stratagème de la séparation des Eglises et de l'Etat, à annihiler les

prètres et à inaugurer le règne du

BUREAUX : RUE NEUVE, 17

prêtres et à inaugurer le règne du scepticisme et de la libre-pensée sur les ruines des temples et des autels.

Nous ne doutons pas, pour notre compte, que le nouveau Gambetta ne soit prêt au sacrifice de tous ces anciens Gambetta qui le gênent, et nous n'avons point crainte que le cœur lui manque au moment où il s'agira de leur faire exécuter le plongeon fatal-Malheureusement autour de M. Gambetta veille une espèce de garde prétobetta veille une espèce de garde préto-rienne de l'intransigeance épiant tous ses actes, surveillant le moindre de ses mouvements, et cette garde préto-rienne est décidée, paraît-il, àne laisser accomplirle sacrifice d'aucun des Gam-betta dont voudrait bien se défaire le président de la Chambre. Qu'il s'avise demain d'en jeter un seul à l'eau et ce sera parmi les feuilles de revendica-tions révolutionnaires à qui se précipitera le plus vite pour sauver ce privilégié de l'exécution gambettiste.

vilégié de l'exécution gambettiste.

Le moment est venu, rappelle à ce sujet la Révolution française, le moment est venu où l'opportunismé va être mis en demeure de réveler son programme, de dire quel est le maximum de ses reventications, et de quelle façon il compte les exécuter.

La chuie du maréchal vient de clore inopinément « l'ère des difficultés ». Il n'y a plus de résistance au Sénat, il n'y a plus de résistance au Sénat, il n'y a plus de résistance à l'Elysée. L'accord des trois pouvoirs est complet, la nation peut enfin parler avec l'espoir d'être entendue.

Il n'est pas possible que M. Gambetta se dérobe dans ces circonstances. Il n'est pas possible que denance l'amnistic, et lorsque les signataires de la proposition qui la réclame comptent sur la parole de M. Gambetta pour défendre, l'orateur de la gauche remplace tout à coup les tonnerres de l'éloquence bellevilhoise par le coup de sonnette présidentiel.

Ainsi des autres revendications so-Ainsi des autres revendications so-ciales que M. Gambetta avait promis de défendre de sa parole ; la Révolu-tion française les lui énumère une à une, et la Récolution française n'est pas seule à se livrer à cette énuméra-tion. La Marseilaise, le Rappel, la Lanterne et les autres organes du ra-dicalisme font tous comme la Révolu-tion française. C'est parmi ces diver-ses feuilles à aui trouvera dans le passé ses feuilles à qui trouvera dans le passé du nouvel élu de quoi confondre le présent de sa fortune politique. Déci-dément le mot de Chateaubriand parait devoir se réaliser pour M. Gambetta plus que pour personne. Dans les nouvelles fonctions qu'il occupe, la vie n'ira pas pour lui sans de grands oublis, oublis de sa part, bien entendu,

comme de la part des autres. En devenant le président de la Chambre, il est permis de soutenir qu'il est devenu du coup le président de l'Oubli, s'il n'est pas devenu en même temps la victime du Souvenir.

Voici le texte de la notification qui a éte

Voici le texte de la notification qui a éte adressée par le ministre des affaires étrangères de France aux ambassadeurs, à Paris, en leur qualité de représentants de leurs souverains respectifs et aux ministres plénipotentiaires de leurs gouvernements:

« Monsieur. — J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, ayant résigné ses pouvoirs, le Sénat et la Chambre des deputés se sont réunis en Assembles matienale, et que M. Jules Grévy a été lu et proclamé président de la République de la reflecte d'être chargé par le nouveau chef de l'Etat de vous exprimer sa un om du gouvernement de la République française » sa ferme intention et sont vif d'esir de maintenir avec les puissances étrangères les bonnes ferme intention et sont vil d'esir de mainte-nir avecles puiss-auca-ctrangères les bonnes relations qui permettent à la France de contribuer à l'affernissement de la paix. Aujourd'hui, le ministre de la France a reçu l'ordre d'annoncer au gouvernement de votre auguste souverain l'élection du nouveau président de la Republique fran-caise ».

Les nouveaux Ministres

M. Charles Lepère, qui passe du sous-se-crétairiat de l'intérieur au ministère de l'agriculture et du commerce, est né à Auxèrre le 1er février 1823. Il fonda le journal d'opposition démocratique de l'Yonne, et fut êlu en 1866 au conseil général de son département, qu'il préside depuis cinq ans. Au 8 février, M. Charles Lepère fut élu député de l'Yonne et vint siéger à l'Union républicaine. Il a présidé ce groupe pendant un caine. Il a présidé ce groupe pendant un certain temps. Réélu député en 1876 et 1877. M. Lepère devint vice-président de la Cham-bre et fut nommé sous-secrétaire d'Etat au 14 décembre.

M.Le Royer, le nouveau garde des sceaux, est né à Genève, en 1816, de parents français. Avocat à Lyon, sous l'empire, il fut nommé au 4 septembre, procureur général près la cour de cette ville. Il fit preuvg d'énergie pendant les troubles qui éclaièrent à Lyon, en 1870-71. Il fut étu par les Lyonnais à l'Assemblée du 8 février.

M. Le Royer, député, présidait la réunion de la gauche républicaine. Il préside aujourd'hui ce même groupe au Sénat.

M. Jules Ferry, député des Vosces, qui

d'hui ce mème groupe au Sénat.

M. Jules Ferry, député des Vosges, qui reçoit le portefeuille de l'instruction publique, a 46 ans. Inscrit au barreau de Paris dès 1854, il fut au nombre de ces jeunes avocats qui se groupèrent sous l'empire autour des députés de l'opposition, et fut, en compagnie de M. Hérold, condamné dens le fameux procès des treixe. En 1863, il entrait au Temps, où il écrivit une série d'articles dirigés contre l'administration du préfet de la Seine, qui furent réunis sous le titre spirituel de comptes fantastiques d'Haussmann. Il fut étu député de Paris en 1869, M. Thiers le nomma en 1872 à l'ambassade de Grèce. C'est lui, comme on sait, qui rédigea l'ordre du jour de confiance voté le 20 janvier dernier.

L'ARMÉE

L'Europe tout entière regarde at-tentivement ce qui se passe chez nous. Les gallophobes — et il y en a encore — se félicitent de nous voir nous-mê-— se felicitent de nous voir nous-me-mes décapiter notre armée. On com-mence par les grands commande-ments; demain, ce sera le tour des généraux de brigade et des colonels. Jamais l'on n'avait vu parcil scandale. Si l'on a quelque chose à reprocher aux bre es officiers qui commandent les corps d'armée, qu'on porte le fait à la tribune; mais les destituer sur la dénonciation de quelque communard ou de quelque avocat avide de popu-larité, c'est sacrifier l'uniforme à là toge des bavards et à la carmagnole des émeutiers.

des emetuters.
S'il s'agissait d'incapacité militaire, nous serions les premiers à nous incliner; mais non: on avoue cyniquement qu'il n'y a dans ces révocations absolument qu'une question de politi-que, Les noms mis en avant cont précisément ceux dont l'armée s'honore le plus. Bourbaki, qui a fait reculer les bornes de l'héroïsme, oubliant la dy-nastie pour ne plus souvenir que de la patrie en danger; Bourbaki, qui avait créé ces admirables corps de zouaves lont on chantait:

Le chic exquis

Bourbaki dont les républicains ne Bourbaki dont les republicains ne devraient pas oser prononcer le nom, car ils ont oublié dans la neige son corps d'armée tout entier, renouvelant les désastres de la retraite Russie, et ont poussé ce brave soldat à se couper la gorge de désespoir.

Qu'importe tout cela! il a été le chef de la garde impériale, Et le général Bataille y Il past suppost de désigna-

ral Bataille ? Il est suspect de clérica-lisme, et a le grand tort d'être en excellents termes avec l'évêqué d'Or-léans. Et le général Montandon ? il a été aide de camp de l'empereur. Et le général de Lartigue ? il a fait partie des conseils de guerre, et a été cause en grande partie du retrait d'emploi du major Labordère. Et le général Rénson ? Célul-là c'est encore plus grave. Il s'est opposé, malgré les vœux de la population de Grenoble, à ce que

la musique militaire jouât la Marseil-laise sur la grande place de la ville. Et voilà les raisons qu'on nous donne! Ces généraux ont voulu faire du service militaire, et non de la po-litique. Ils ont refusé de compromet-tre leur honneur de soldat dans de laches palidonies; ils ont refusé de faire de plates courbettes devant les persécuteurs de l'armée. A la fin de toute une carrière d'héroïsme, d'abnégation. à travers mille dangers courus, ils sont parvenus à une situation qu'ils ont gagnée en payant de leur peau et en versant leur sang sur tous les champs de betaille. Puis un bsau jour ils sont frappés par derrière, une dénoncia-tion arrive contre eux, apportée par quelque individu qui n'oserait pas les regarder en face. Ces généraux son suspects, dangereux pour la sûreté de l'Etat Il faut bien vite signer leur destitution.

Et alors tout ce travail patient de réorganisation, commencé depuis guerre se trouve compromis et perdu. À chaque nouvelle revue passée sur les champs de Mars, les attachés militaires étrangers constataient avec surprises les immenses progrès réalisés. Qu'importe! Il faut changer la direction supérieure, inaugurer de nou-veaux systèmes, et surtout, surtout ne confier les corps d'armée qu'à des généraux qui soient bien et dûment républicains.

Eh bien! la Révolution elle-même n'avait pas employé un pareil ostra-cisme, et malgré les légendes abso-lument mensongères des volontaires de 92, la République n'eût jamais vaincu sans les soldats de Louis XVI. Napo-léon 1er adopta les hommes de la République. Plus tard, la garde impériale de Napoléon devint la garde royale. C'est avec la magnifique armée créée par Louis-Philippe que Napoléon III a pris Sébastopol, et dans son état-ma-jor se trouvait plus d'un ancien officier d'ordonnance du roi et des princes. M. Thiers lui-même avait confié l'ar-mée de Paris au Maréchal de Macmee de l'aris au Marechal de Black-Mahon, et si nous n'avions eu pour reprendre Paris que les Dragons du désespoir, Panachards de lu mort, Dieu sait où nous en serions aujourd'hui.
C'est que, jusqu'ici, en effet, on avait senti que l'armée devait rester en dehors de nos luttes politiques, comme

suprême rempart contre l'ennemi du dehors et les vandales du dedans. Elle, de son côté, comprenant la noble táche qui lui était réservée, apparaissait tou-jours sur la brèche à l'heure du danger, pour sauver la société meuacée par

les politiciens. On pe s'inquiétait pas de la forme du gouvernement au mo-ment de marcher contre les barricades. Petit à petit, on voyait s'effondrer autour de soi tous les corps ayant jus-qu'ici représenté les forces vives du pays. Le clergé, l'administration, la magistrature, étaient chaque jour me-nacés et insultés; le préfet de police lui-même était mis sur la sellette comme un simple malfaiteur: mais l'armée

restait.

Certes, on ne lui épargnait pas les humiliations; on enlevait tout le prestige à l'épaulette, on donnait la croix d'honneur à des limonadiers, on supprimait les aumôniers, on rappelait de l'exil les communards que nos soldats avaient vaincus et les incendiaires que nos officiers avaient jurgés mais que nos officiers avaient jurgés mais que nos officiers avaient jugés; mais au moins les chefs étaient toujours là. Ils avaient les traditions d'honneur et de gloire de nos corps. En voyant à la tête de nos troupes ces braves généraux, types de bravoure et deloyauté, en contemplant leurs cicatrices, leurs politrines couvertes de croix et de mé-dailles, on se disait: Tout n'est pas encore perdu puisque l'armée reste dans d'aussi bonnes mains.

Allons, allons, soyez francs: l'armée vous géne; d'ici à peu nous aurons le système des trois ou même des deux années de service, de façon à réaliser l'admirable plan des radicaux qui veulent une armée qui n'en soit pas une. M. Gambetta, le président actuel de la Chambre, n'a-t-il pas adhéré complè-tement au programme de Belleville, qui demande purement et simplement la suppression de l'armée permanente?

Eh bien! mieux vaudrait cent fois sa suppression que sa mutilation et son deshonneur. Licenciez les vain-queurs de Sébastopol, de Magenta, de Solférino, de Pékin, de Puebla; mais sonerino, de Pékin, de Puebla; mais ne salissez pas leur épée, ne couvrez pas de boue leurs épaulettes, ne Ies obligez pas à passer les fourches caudines d'un Floquet; ne les soumettez pas à un ordre du jour résultant de la dénonciation d'une poignée de bavards qui trouvent que cela ne marche pass appears avec a site. pas encore assez vite.

Mais, sachez-le bien! l'émotion res-

sentie a été profonde. L'armée aussi a sa fraternité du danger affronté côte à côte. Tous les chefs de corps réunis à Paris se sentent solidaires. Le duc d'Aumale est solidaire du général Bourbaki; officiers de Louis-Philippe et de l'empire s'unissent dans une pensée commune, et ressentent l'af-front infligé aux aînés de cette grande famille militaire. Dans les bas grades, on n'a plus d'émulation en voyant la récompense réservée à la fin de la carrière. Peut-être, hélas! envie-t-on le sort de ces braves gens qui peuvent se retirer la tête haute en disant qu'ils ont pendant cinquante ans servi leur pays et n'ont jamais eu comme mobile que l'amour de la pa-trie. Ces généraux recevront à leur départ les poignée de mains de tous leurs camaraces, qui sans nuances d'opinion, seront ce jour-là de cœur avec eux.

avec eux.

Il ne s'agit pas de politique, mais de légende, d'honneur militaire, de discipline, de drapeau. grands mots qui font faire de grandes choses. Ces mots-là, vous ne les comprendrez jamais, mais au moins avouez tout haut vos arrière-pensées; puisque tous eux qui mais au moins avouez tout naut vos arrière-pensées: puisque tous œux qui ont servi l'Empire ou le 16 Mai vous sont suspects, frappez tout le monde, confirmez les graces des citoyens Eu-des et Bergeret, formez des soldats de deux ans encadrés dans la fine fleur des héroïques déportés, et ne cachez pas plus longtemps votre horz pas plus longtem reur invétérée de l'armée.

Ce jour-là, uous pourrons dire: Tout est perdu, même l'honneur. Blondel.

Nous savions bien que les promoteurs de la future annistie ne tarderaient pas à jeter le masque d'hypocrite modération dont ils ont jusqu'ici voilé leurs doctrines démago-giques et leurs criminelles espérances. Ils n'ont pas même attendu une semaine pour

n'ont pas meme attendu une semaine pour montrer leur visage.

M. Thiers, qui a repoussé la Commune, est mort, et, du fond de la tombe où il repose, il ne peut plus protester contre elle. Le maréchal de Mac-Mahon, qui l'a vaincuavec son épée, n'est plus à l'Elysée.

Enfin, M. Dufaure, qui a été le ministre du châtiment, après la lutte, a quitté la chancellerie. Il était resté le dernier des trois. Le 2 février, il partait à son tour, et, le 3 février, les coupables qu'il venait de gràcier, les condamnés auxquels il venait de rouvrir les portes de la patric, étaient qualifiés de victimes de nos discordes civies dans un manifeste que publie la presse qualifies de victimes de 1105 de la presse les dans un manifeste que publie la presse

les dans un manieste que publie la presse radicale.

Quoil les incendiaires et les assassins du 1871, ceux qui ont fusillé le général Le-comte et M. Clément Thomas, ceux qui ont versé du pétrole sur tous les murs de l'Hô-tel de Ville, des Tuileries et du Palais de Justice, ceux qui ont provoqué et ordonné Justice, ceux qui ont provoqué et ordonné le meurtre de Mgr Darboy, de l'abbé De-querry, de M. Bonjean, ou qui ont aidé à l'exécution de ce crime, ceux qui, en incen-diaut les palais et les monuments natis-naux, ont failli livrer aux flammes la cité Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: Réclames: la ligne. Falts divers: " . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reques à Roubaice, au bureau du journal, à Lelle, chez M. Quanne, libraire, Grande-Place; à Perris, chez MM. Havas, Lantina et Co., 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruwelles, à l'Opprion de Publicité.

entière, sont des victimes de nos discordes

civiles I
Alors, quels sont donc les bourreaux dont
il faut maudire le nom et flétrir la conduite?
Est-ce que, par hasard, ces bourreaux seraient M. Bonjean, Mgr Darboy, l'abbé Deguerry et tous les otages fusiliés à Mazas,
et le général Lecemte et M. Clément Thomas, làchement assassinés dans la rue des
Rosiers, à Montmartre.

Ou bien les bourreaux seraienteils M.
Thiers, qui a luité contre la Commune, le
Maréchal de Mac-Mahon et M. Dufaure
qui lui ont alors prêté leur co neours contre elle? Seraient-ils les juges qui ont condamné les coupables, les membres de la
commission des grâces présidée par MMartel, qui a laisse la justice suivre son
cours, parce que la société, encore épouvantée des périls qu'elle avait courus et des
maux qu'elle avait soufferts, réclamait de
salutaires exemples.

Nous aurions compris que, dans un élan
de charité, dans une pensée d'humanité,
qui aurait eu l'aprobation générale, on se
fit préoccupé du sort matériel des graciés
près de revenir de la Nouvelle-Calédonie.
Mais faire de cet acte de bienfaissance un
acte et une manifestation de parti et tourner en aphothéose le retour de ces graciés
justement condamnés par la justice du pays,
c'est une insulte à la société, qui s'est légitimement défendue contre la commune.

La société peut être clémente, même envers ceux qui furent coupables; elle peut
surtout accorder son pardon aux repentans, mais elle ne saurait réhabiliter ni dans
sa cause, ni dans ses ellets. ni dans son but,
une insurrection qui fut un crime contre
la patrie, et son indulgence pour les égarés de
la Commune ne peut aller jusqu'à ne plus
voir en eux que des victimes.

Ces discordes civiles dont parle le manifeste, qui donc les a provoquies? Est-ce que
ce ne sont pas ceux qui, après avoir souffé
la haine, la colère, la rébellion, dans les basfonds de la population parisienne, ont organisé, fomenté la révolte des fedérés contre l'Assemblee nationale souveraine, ceux
qui ont enfanté la Commune? Est-ce que ce
ne sont pas ceux qui, après avoir accumu

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 4 février 1879. Les motifs qui ont décidé M. Grévy appeler M. Waddington pour le char-ger de former un nouveau cabinet, sont bien ceux que je vous indiquais, hier. Ce choix relève des préoccupanier. Ce choix refeve des précècupa-tions causées parla politique extérieure et par l'attitude des puissances, vis-à-vis desquelles il a paru nécessaire de ménager la transition entre le gouver-nement de la veille et celui du jour. Dans cet ordre d'idées, le maintien de M. Waddington au quai d'Orsay et sa premettion simultanée à la présidence promotion simultanée à la présidence du conseil signifient que la politique suivie par le Maréchal dans ses rap-ports avec l'Europe sera continuée par son successeur... à moins que la toute-puissante majorité parlementaire ne s'y oppose. Mais enfin, les bonnes intentions existent à l'Elysée, et l'on se

hate d'en faire preuve.

La désignation de M. Waddington est, en outre, un avertissement pour les hommes de la gauche, qu'ils feront prudemment en limitant leur action et leur initiative aux choses de la politique intérieure. On leur propose à eux et à la diplomatie étrangère, une sorte de côte mal-taillée, en vertu de la-quelle l'étranger se désintéresserait complètement de nos affaires, à condition que nous observions vis-à-vis de lui l'attitude neutre et passive adoptée, personnifiée par M. Waddington. On espère que la gauche, s'il lui reste un atôme de bon sens, une lueur de clair-voyance, souscrira à ce compromis.

Appuyé ou, tout au moins, couvert de la sorte, le nouveau président du conseil s'attacherait, dit-on, à pratiquer, au dedans une politique exclusivement libérale, dans le sens où M.Dufaure, répondant à M. de Fourtou, dé finissait ce mot à la tribune. La vérité nnissat ce mot à la tribune. La verite est que, jusqu'ici, il a surtout offert les portefeuilles disponibles à des libéraux doctrinaires, à d'anciens compagnons de lutte contre l'empire, à des hommes qui s'étaient, d'abord, ralliés comme lui autour de M. Thiers. On ne sait point encore si, avec le concours de